

## Consultation nationale relative à la constitution d'un référentiel des études et recherches dans le domaine de la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial

### TERMES DE REFERENCE

#### 1. Contexte et justification

Après l'adoption d'une nouvelle Constitution et en parallèle au processus de transition démocratique, la Tunisie vit actuellement une période de réforme de tous les secteurs. Avec l'élaboration du Plan de Développement Quinquennal 2016-2020 et d'importantes réformes structurelles, l'intérêt de l'enfant devra prendre une place centrale. Dans ce contexte, l'Etat et ses partenaires ont initié un processus d'élaboration d'une Politique intégrée de protection des enfants. Aussi, les partenaires gouvernementaux et les organisations de la société civile actives dans la protection de l'enfance, avec l'appui de l'UNICEF, ont lancé un programme d'appui à la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial, financé par la Coopération italienne en Tunisie.

Dans le cadre de ce programme, une stratégie de désinstitutionalisation sera élaborée et fera partie de la Politique intégrée de protection des enfants. Les porteurs de cette initiative sont conscients que la Tunisie a accumulé une longue expérience et une expertise dans le domaine de la protection de l'enfance et de la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial. Les recherches, études, et enquêtes menées ces dernières années sont permis de collecter des informations et les convertir dans des indicateurs qui reflètent la situation des enfants et permettent de formuler des recommandations pour les décideurs chargés d'élaborer les politiques en leur faveur.

Afin de démarrer le travail sur la stratégie de désinstitutionalisation en bâtissant sur cette connaissance existante, il est donc important de collecter ces sources d'information, ces indicateurs et ces recommandations dans une même base.

Ainsi, l'Institut National de Protection de l'Enfance et ses partenaires gouvernementaux et de la société civile, en partenariat avec l'UNICEF, lancent un appel à consultation pour l'élaboration d'un référentiel des études et des recherches menées en Tunisie sur la thématique des enfants privés de milieu familial, abandonnés, nés hors mariage et notamment la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial.

#### 2. Objectifs de l'étude

Cette étude vise à organiser et capitaliser les informations, les connaissances et les recommandations générées par les différents travaux de recherche, d'évaluation et d'enquête effectués dans le domaine des enfants privés de milieu familial, avec un focus sur la prise en charge des enfants privés de milieu familial (placement en institution, placement familial, désinstitutionalisation...).

Ceci en vue de :

- Capitaliser la base de données pour l'élaboration de la stratégie nationale de désinstitutionalisation, par la priorisation et l'opérationnalisation des recommandations

- Identifier les expériences en matière de désinstitutionalisation en Tunisie et prendre bénéfice des leçons tirées.
- Approfondir les connaissances sur la situation des enfants privés de milieu familial en Tunisie en vue de construire un outil de plaidoyer et de sensibilisation pour l'amélioration de leur situation.
- Recueillir des éléments d'évaluation des expériences menées en matière de désinstitutionalisation en Tunisie.
- Capitaliser un recueil multidisciplinaire en la matière

### 3. Description de la mission du/de la consultant(e) & livrables attendus

| Description des tâches   | Livable(s) attendu(s)  | Durée prévue       | Tranche de la rétribution |
|--|--|--------------------|---------------------------|
| 1. Revue de la littérature (études, enquêtes, rapports...) produite dans le domaine de la prise en charge des enfants privés de milieu familial (placement en institution, placement familial, désinstitutionalisation...) à partir de 2002 ainsi que des références juridiques tunisiennes et internationales en la matière | a) Un recueil de la littérature existante. Dans un souci d'harmonisation du référencement bibliographique, un canevas est proposé mentionnant: l'auteur, l'année de réalisation, le titre, le nombre de pages et le type de travail (étude, enquête, article...) | 10 jours ouvrables | 25% du montant total      |
| 2. Compilation de ces sources d'information existantes   |  |                    |                           |
| 3. Synthèse des principaux résultats et recommandations qui ressortent de ces documents  | b) Rapport de compilation et synthèse des travaux réalisés (en français), validé par le comité technique<br>c) Présentation PPT de max. 20 slides sur le rapport   | 20 jours ouvrables | 75% du montant total      |
| 4. Animation d'une session de présentation du rapport réalisé  |  |                    |                           |

### 4. Durée de l'étude

La date de début de la consultation correspond à la signature du contrat. La durée de la consultation est de 30 jours de travail effectifs, étalés sur une période de 8 semaines.

### 5. Supervision et modalités de travail

Le/la consultant(e) travaillera sous la supervision de l'Institut National de Protection de l'Enfance, avec l'appui de l'UNICEF et en coordination avec le comité technique du projet d'appui à la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial.

La mission se déroulera en Tunisie. L'analyse documentaire et la collecte des sources d'information en matière de désinstitutionalisation et protection des enfants sans soutien familial et handicapés se dérouleront à l'échelle nationale. Des entretiens avec les représentant(e)s des institutions et organisations tunisiennes impliquées dans la protection des enfants seront réalisés.

Un calendrier détaillé de la mission sera défini par le/la consultant(e) et le CP au début de la consultation. L'expert(e) s'engagera à respecter rigoureusement ce calendrier et à signaler toute contrainte empêchant le déroulement correct de la mission.

Les membres du comité technique du projet d'appui à la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial s'engagent à :

- Mettre à la disposition du/de la consultant(e) les travaux, recherches, évaluations, résultats d'enquêtes et toutes productions effectuées dans le domaine de la protection des enfants et notamment la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial
- Briefer et assurer l'assistance technique au/à la consultant(e), y compris faciliter l'accès aux structures publiques qui dispose de toute documentation pouvant servir à la réalisation de l'étude ;
- Valider les différentes étapes de l'étude en respectant le calendrier établi.

Il est possible pour le/la candidat(e) de prévoir un appui par une autre personne/d'autres personnes pour la réalisation de certaines tâches. Cependant, il/elle reste le/la seul(e) responsable de la qualité des livrables attendus, ainsi que du respect du calendrier établi.

L'UNICEF se chargera du paiement des honoraires du/de la consultant(e) selon les tarifs des Nations Unies pour les consultations nationales en s'assurant de la qualité du produit final.

## **6. Profil du/de la consultant(e)**

- Diplôme universitaire avancé (Bac+5) en Droit, Sciences sociales ou Sciences humaines ou discipline similaire
- Expérience d'au moins 5 ans dans l'analyse et la capitalisation de la documentation
- Expérience dans la réalisation de travaux similaires, de recherches et de synthèses
- Maîtrise du français et de l'arabe. Bonne capacité de rédaction en français

## **7. Documentation requise pour la candidature**

Les candidat(e)s devront soumettre les documents suivants :

- CV
- Lettre de motivation
- Offre technique incluant une note méthodologique et une proposition de calendrier de mise en œuvre de la mission
- Offre financière détaillant la proposition des honoraires du/de la consultant(e) par jour, ou bien une somme forfaitaire relative la totalité de la mission.

Si cela sera requis pendant ou après la phase de sélection, les candidat(e)s devront être en mesure de fournir les copies de leurs diplômes universitaires.

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'Institut National de Protection de l'Enfance à l'adresse e-mail suivante : [mailinpe@topnet.tn](mailto:mailinpe@topnet.tn) ou par courrier à l'adresse suivante : **L'institut national de protection de l'enfance. 1 Rue Jabrane Khalil Jabrane La Mannouba.**

Les dossiers de candidature seront évalués par les membres du comité technique du projet d'appui à la désinstitutionalisation des enfants privés de milieu familial, selon le barème suivant :

|                                  |  |             |
|----------------------------------|--|-------------|
| <b>I. Evaluation technique</b>   |  | <b>70%</b>  |
| I.1                              | Profil du/de la consultant(e)              | 30%         |
| I.2                              | Qualité et pertinence de l'offre technique | 40%         |
| <b>II. Evaluation financière</b> |  | <b>30%</b>  |
| <b>TOTAL</b>                     |  | <b>100%</b> |

NB : Les candidat(e)s ayant reçu moins de 60% du maximum de points pour l'évaluation technique ne seront pas pris(es) en considération pour l'évaluation financière.